



FICHE 6

LES DONNÉES FINANCIÈRES DU SDIS 32



BASES JURIDIQUES

Code général
des collectivités territoriales

Art. L. 1424-1 à L. 1424-4

Art. L. 1424-35



CE QU'IL FAUT SAVOIR

- ✓ Le SDIS 32 a réalisé 14 561 interventions en 2023.
- ✓ En 2023, les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement se sont élevées à 21.154.976 €.
- ✓ Cette même année, le montant global des contributions des communes et EPCI s'élevait à 7.232.723 €, soit un coût par habitant de 37,79 €.



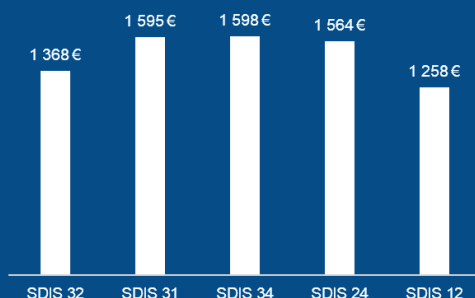
Coût d'1 intervention : 1 368 €



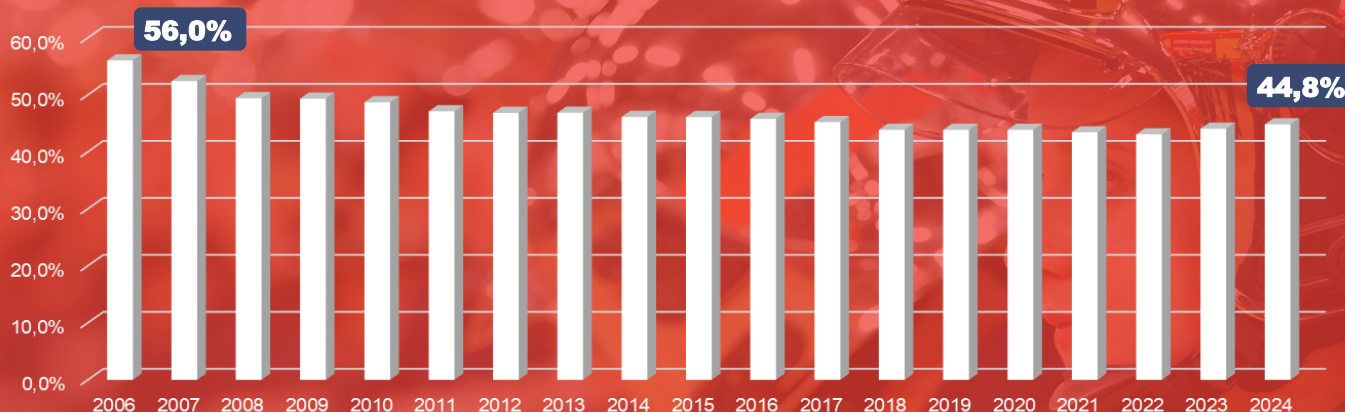
Exemple d'1 commune
de 1000 habitants environ
76 interventions

**103 968 €
à la charge du SDIS**

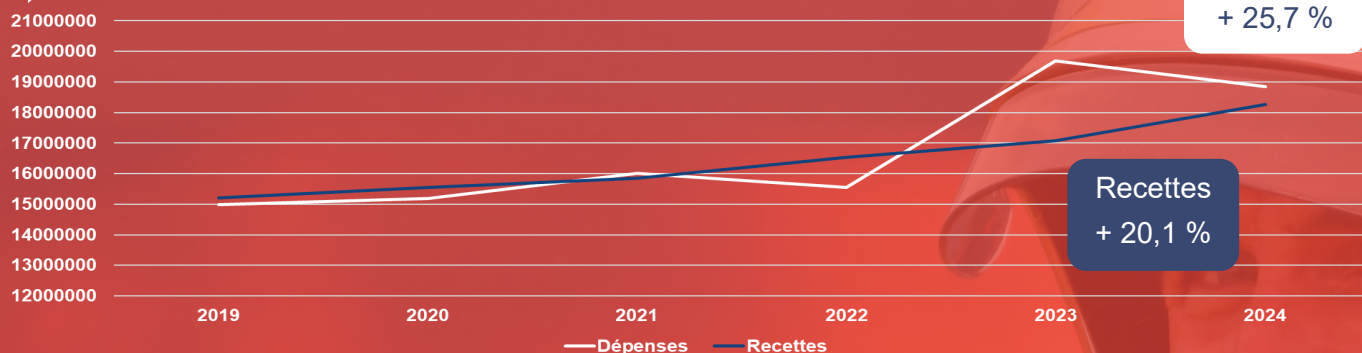
**Dont 37 790 € de contribution
de cette commune**



ÉVOLUTION DE LA PART DES CONTRIBUTIONS COMMUNES/EPCI

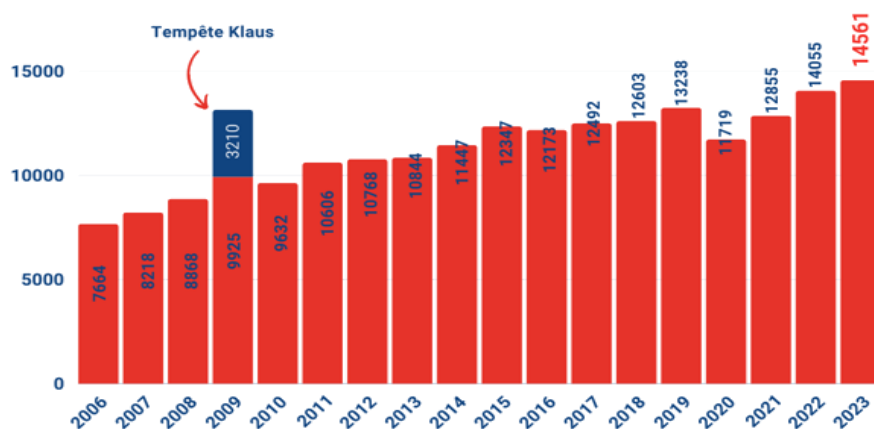


FONCTIONNEMENT



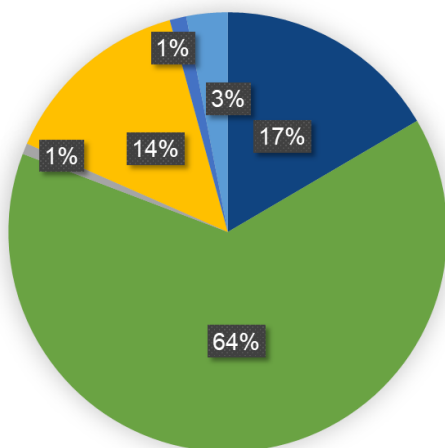
Après une phase d'équilibre budgétaire maintenue jusqu'en 2022 au regard de la crise COVID, l'augmentation des prix à la consommation, l'inflation et le contexte international auront eu raison de cet équilibre et ce malgré une augmentation en parallèle de nos recettes.

Une activité opérationnelle qui a presque doublé en 17 ans



LES CHARGES

Répartition générale



- Charges de gestion courantes
- Amortissement
- Charges de personnel
- Interêts d'emprunt
- Autres charges de gestion courante
- Besoin non assuré

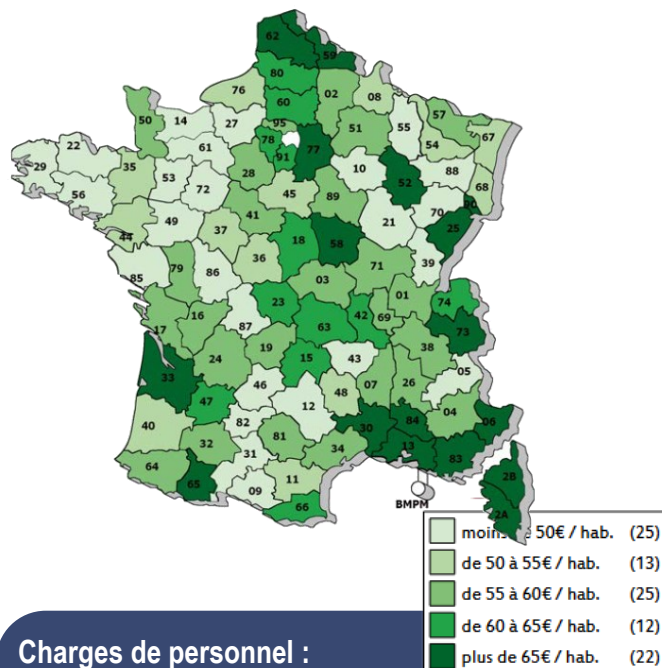
Charges à caractère général :

Sur les 3 120 615 €, 90 % sont des dépenses obligatoires

Charges financières :

L'amortissement et les intérêts de l'emprunt sont en lien avec nos investissements

Charges de personnels par hab.



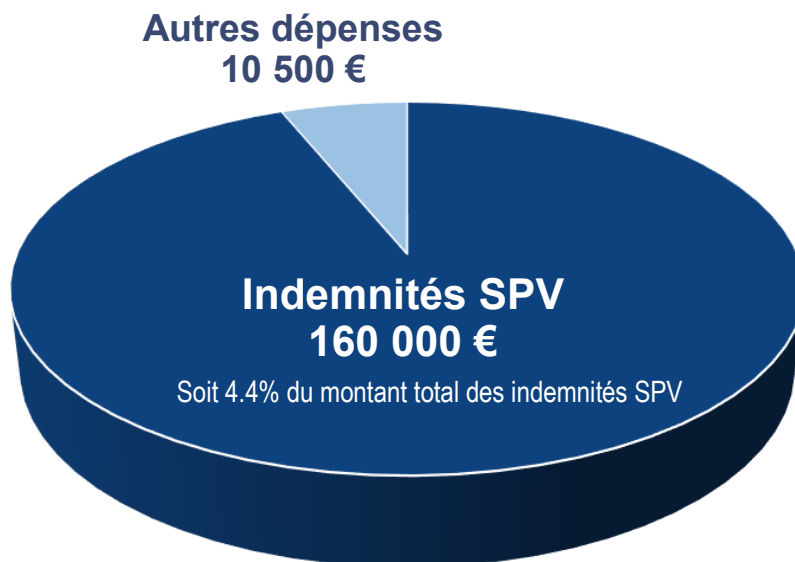
Charges de personnel :

3 636 239 € sont consacrés aux indemnités SPV contraintes par l'activité opérationnelle

Elles représentent 30 % des charges de personnel
Les charges restantes liées aux personnels permanents représentent 8 464 375 €

L'IMPACT DES INTEMPÉRIES

Coût pour le SDIS : 170.500 € pour faire face à deux épisodes d'intempéries (juin et septembre 2023)



EMPRUNT

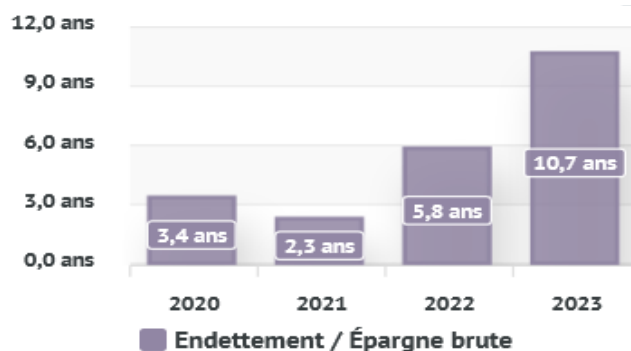
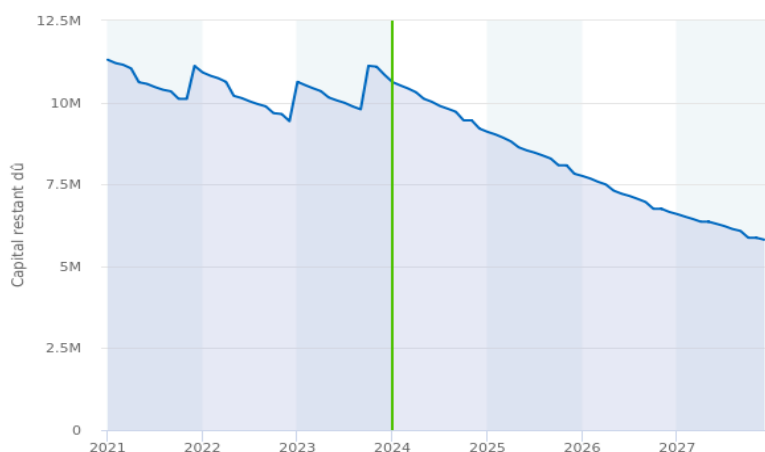
Capital restant dû 10.083.999 € au 1er juin 2024

Annuité 1.761.232 € due sur l'exercice 2024 (capital et intérêts)

Taux d'intérêt moyen 2,31%

ÉVOLUTION DE NOTRE ENDETTEMENT

Évolution du capital restant dû et capacité de désendettement



INVESTISSEMENT



Acquisitions de nouveaux engins 2023 : 1.604.200 €



Constructions ou rénovations de CIS 2023 : 1.738.880 €

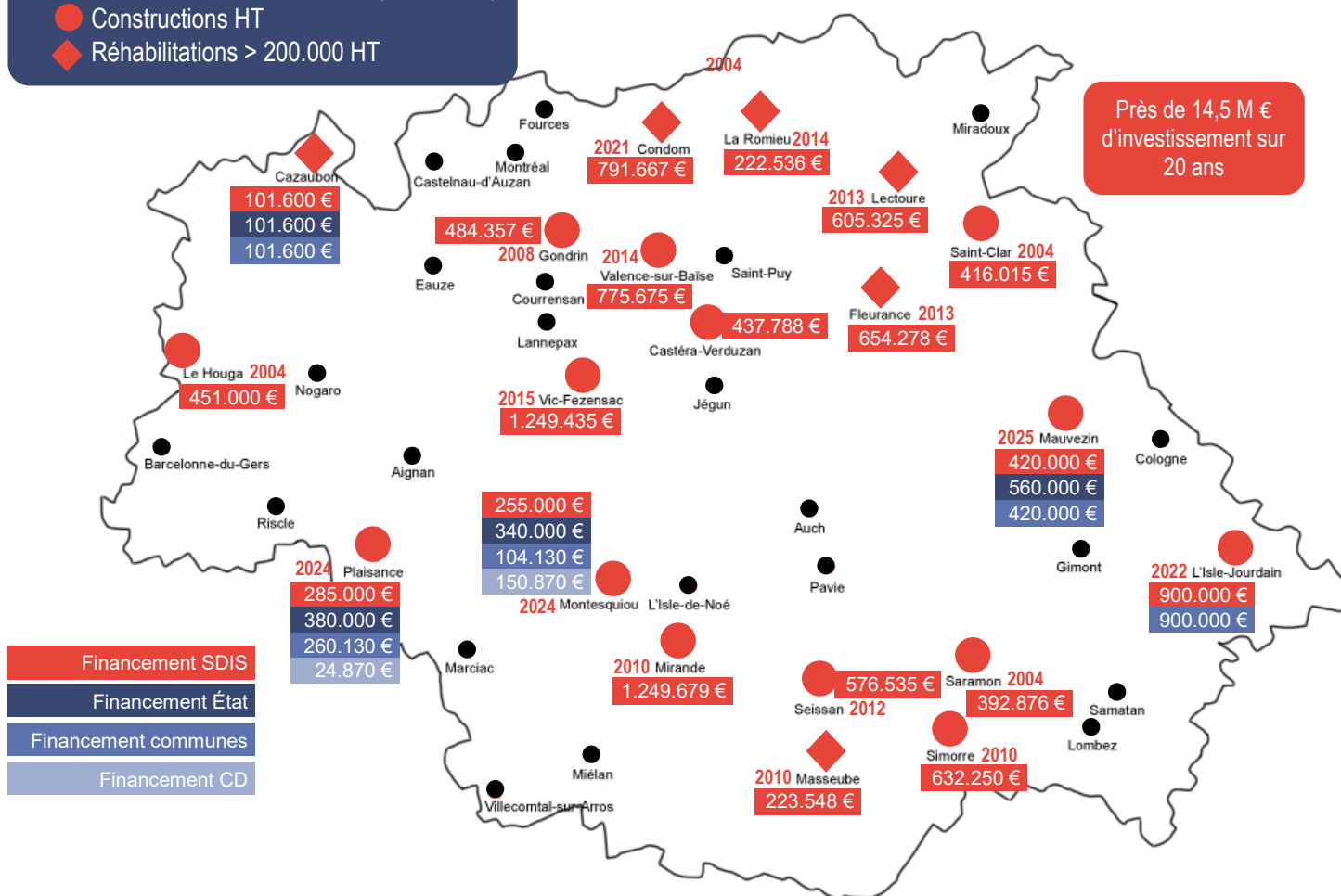
INFRASTRUCTURES

500.000 € sur 5 ans au titre de la rénovation énergétique de nos bâtiments

En matière d'infrastructures, le SDIS s'engage à maintenir les services publics de proximité dans les zones rurales et à répondre aux conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la qualité du service.

Infrastructures réalisées et prévues (2004-2025)

- Constructions HT
- ◆ Réhabilitations > 200.000 HT



PERSONNE RESSOURCE



Chef du groupement des affaires administratives et financières :

Commandant Frédéric BASTIEN / 05-42-54-12-60

Chef du centre d'incendie et de secours :

Toutes les coordonnées sur www.sdis32.fr / Menu Découvrez le SDIS 32 / Les centres de secours